

ZONE DE POLICE VESDRE

www.policevesdre.be



COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication immédiate

Police

Zone Vesdre

**Dossier traité par : Eric Piscart - Consultant en communication
Zone de police Vesdre - 0494/501 774**

Verviers, le 01 janvier 2010

Zone Vesdre : contrôles routiers durant la nuit de nouvel an

La Police Vesdre a organisé une opération de contrôle routier durant la nuit de la Saint-Sylvestre. Les policiers locaux ont mis en place des contrôles volants sur les routes des communes de Verviers, Dison et Pepinster entre 2 heures et 8 heures du matin.

83 véhicules ont fait l'objet d'un contrôle approfondi afin de vérifier si leurs conducteurs ne conduisaient pas sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants et s'ils étaient bien en possession des documents nécessaires au niveau de l'assurance, du contrôle technique, du permis de conduire,... Les policiers restant évidemment attentifs aux autres infractions qu'ils auraient pu constater !

Tous leurs conducteurs ont été invités à « souffler » afin de vérifier s'ils n'avaient pas pris le volant après avoir bu. 8 d'entre eux dépassaient les limites autorisées. La Police Vesdre a procédé au retrait immédiat du permis de conduire de 2 conducteurs vu leur niveau d'intoxication alcoolique.

3 PV de roulage ont été dressés pour défaut de permis de conduire, défaut d'immatriculation et non-port de la ceinture.

4 PV d'avertissement ont aussi été dressés et 4 personnes ont fait l'objet d'une fouille.

« Ces contrôles routiers s'inscrivent dans le cadre de la campagne BOB 'Quel BOB partira avec la voiture ?' de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière » explique Robert DEJONG, Inspecteur Principal à la Police Vesdre et responsable de l'opération, « Mais ils visaient également à augmenter la visibilité de la Police. Cette présence permet d'accroître le sentiment de sécurité chez le citoyen mais aussi de montrer que la Police Vesdre reste vigilante et présente à un moment fort particulier de l'année ».